



CANADA

DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA - CANADA

70/23

VISITE DE M. SHARP EN EUROPE

Déclaration du secrétaire d'État aux
Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp,
à la Chambre des communes, le 9 décembre 1970

Je viens de rentrer d'une tournée d'importantes discussions en Europe. J'ai eu notamment des entretiens avec les chefs de gouvernement de Grande-Bretagne, de Belgique et des Pays-Bas, ainsi qu'avec des hauts fonctionnaires de la Communauté économique européenne, et j'ai participé à la réunion ministérielle de l'OTAN en décembre. J'ai profité de l'occasion offerte par la réunion de l'OTAN pour avoir un autre entretien avec M. Schumann, ministre des Affaires étrangères de France.

J'aimerais donc faire rapport à la Chambre principalement au sujet de la situation en Europe occidentale, où les événements évoluent avec tant de rapidité. Les six nations qui forment aujourd'hui le Marché commun doivent bientôt devenir dix. Divers genres d'associations relieront d'autres pays d'Europe à la Communauté. Des ententes préférentielles ont été conclues et d'autres le seront dans le cas d'un certain nombre de pays méditerranéens et de certains pays en voie de développement en Afrique.

L'atmosphère en Europe est empreinte de confiance et d'élan. Les horizons du Marché commun s'élargissent au moment où s'accroît la volonté de rendre plus profondes les relations entre les pays.

Depuis quelque temps le Gouvernement suit cette évolution avec la plus grande attention. Le ministre de l'Industrie et du Commerce a récemment déposé à la Chambre un document qui fait prévoir les conséquences de ces événements pour le Canada à la lumière des constatations que lui-même a faites lors de sa visite dans les capitales européennes. J'ai choisi comme but principal de mes entretiens bilatéraux avec les gouvernements européens et avec la Communauté la formulation de certaines des préoccupations que le Canada éprouve devant ces événements. La première a trait au bouleversement et aux modifications des échanges commerciaux du Canada qu'entraîne nécessairement l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun. Notre deuxième souci était de faire savoir à la Communauté et à ses membres que le Canada a l'intention de retirer de plus grands avantages de la CEE élargie en tant que marché

d'importance majeure non seulement pour nos matières premières et produits semi-ouvrés, mais aussi pour les produits finis de nos industries secondaires. En troisième lieu, j'ai cherché à bien faire ressortir, dans mes conversations, les dangers politiques et économiques inhérents à toute tendance vers la polarisation du commerce entre les États-Unis et la Communauté européenne.

On se souviendra que la formation de la Communauté économique européenne s'est accompagnée de la négociation Kennedy. A cette époque, l'Europe et le monde ont avancé ensemble dans la marche la plus impressionnante vers une plus grande liberté du commerce. Il reste peu d'indices aujourd'hui de l'harmonie de ces rapports, il y a même des indices du contraire.

Mes entretiens en Europe ont été une conséquence logique des réunions que nous avons eues à Ottawa il y a deux semaines avec des membres des échelons supérieurs de l'administration américaine, sous la direction du secrétaire Rogers. Des raisonnements identiques ont été tenus aux représentants des États-Unis ici à Ottawa, au Gouvernement britannique à Londres et aux autres représentants gouvernementaux avec lesquels je me suis entretenu en Europe.

Le moment de ma visite en Europe a été déterminé par la réunion ministérielle de l'OTAN en décembre. Dans la déclaration que j'y ai faite, j'ai dit que les événements de l'année écoulée indiquaient que nous avons atteint un tournant dans les relations entre l'Est et l'Ouest en Europe. L'affrontement stérile qui a caractérisé ces relations depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale commence à céder le pas à un effort réel en vue d'arriver à résoudre maints problèmes épineux que pose la division de l'Europe. Des négociations synchronisées avec l'Union soviétique se déroulent actuellement sur une grande échelle.

Les traités conclus par la République fédérale allemande avec l'Union soviétique et la Pologne constituent un progrès certain. Ce sont des événements historiques qui pourraient concourir à un degré appréciable à assainir la situation en Europe centrale. La reprise des pourparlers interallemands permet aussi de nouveaux espoirs, même si ces pourparlers sont hérissés de difficultés. La question demeure, cependant, de savoir si les traités de Moscou et de Varsovie, qui ne sont pas encore ratifiés, constituent à eux seuls des progrès suffisants pour justifier la tenue d'une Conférence générale sur la sécurité en Europe.

Presque tout le monde s'est accordé à dire que les progrès accomplis jusqu'à présent étaient insuffisants, surtout parce que l'on n'était pas encore parvenu à un règlement satisfaisant de la question de Berlin. Le Canada partage cette opinion mais, dans mon intervention, j'ai dit que l'Alliance ne doit pas envisager l'idée d'une conférence de façon négative. J'ai proposé que notre communiqué constate l'utilité des négociations actuellement en cours, indique notre satisfaction devant les progrès qui ont été accomplis et exprime notre espoir que d'autres seront bientôt réalisés.

Vous remarquerez que dans le communiqué, les gouvernements membres ont confirmé qu'ils étaient prêts, dès que les entretiens au sujet de Berlin

arriveront à des résultats satisfaisants et, dans la mesure où d'autres pourparlers présentement en cours donneront satisfaction, à participer à des négociations multilatérales visant à arrêter la date à laquelle il serait possible de convoquer une conférence ou une série de conférences sur la sécurité et la coopération en Europe.

La question des réductions équilibrées et mutuelles des forces, qui est une de celles que l'OTAN s'efforce activement de résoudre depuis quelques années, présente un intérêt tout particulier pour le Canada. A Bruxelles, les ministres de l'OTAN ont renouvelé aux États intéressés l'invitation qu'ils leur avaient déjà faite de tenir des entretiens sur l'à-propos d'entamer des négociations sur la réduction des forces et ils se sont montrés prêts à examiner, à l'intérieur de ce cadre, les différents aspects de la question, notamment l'idée de réduction des forces étrangères, qui avait été avancée officiellement l'été dernier par les pays membres du Pacte de Varsovie.

Au cours de la réunion des ministres des Affaires étrangères, j'ai exprimé la satisfaction du Canada devant les résultats du colloque organisé par l'OTAN concernant les épanchements de pétrole, colloque qui recommandait aux gouvernements de travailler par l'intermédiaire de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime, à éliminer d'ici 1975 si possible, tous déversements intentionnels de pétrole dans les mers, ainsi qu'à minimiser les épanchements accidentels. Ceci pourrait mettre fin à l'une des causes de la pollution marine, du fait, notamment, que l'entreprise intéresse des pays représentant une forte proportion des transporteurs de pétrole du monde. C'est là un exemple parfait de l'aptitude de l'OTAN à contribuer de façon pratique à l'élaboration de solutions aux problèmes qui préoccupent actuellement ses membres.

Pour ce qui est de la défense, la discussion a permis de placer les rôles respectifs de l'Amérique du Nord et de l'Europe au sein de l'Alliance sur une base plus équitable et d'assurer qu'au cours des négociations qui vont avoir lieu, l'Alliance pourra agir en toute confiance.

En ce qui concerne mes entretiens bilatéraux avec les personnalités européennes, j'ai été frappé par leur détermination d'aller de l'avant vers l'intégration. J'ai déjà parlé d'élargissement. Des discussions sont en cours au sujet d'une union économique et monétaire et peut-être plus tard d'une politique étrangère commune. Ces préoccupations intérieures ont fait passer au second rang les problèmes que l'élargissement présente pour les pays tiers et pour des accords commerciaux multilatéraux.

J'ai néanmoins perçu un sentiment croissant des responsabilités plus lourdes qu'une communauté élargie devra endosser en raison même de sa dimension et de sa richesse du fait qu'elle sera devenue l'entité commerciale la plus vaste du monde. J'ai également constaté qu'on est conscient qu'un affrontement entre des États-Unis protectionnistes et une Europe cherchant à consolider ses propres progrès économiques entraînerait une dangereuse détérioration des relations commerciales internationales.

J'ai exprimé dans mes entretiens l'opinion favorable du Canada sur le mouvement tendant à raffermir l'unité européenne, tout en insistant sur le fait que l'élargissement de la Communauté économique européenne ne doit pas

se faire, et n'a pas lieu de se faire, au détriment des pays tiers tels que le Canada. J'ai bien fait comprendre à mes collègues européens le besoin de renouer le dialogue entre la Communauté et l'Amérique du Nord pour éviter le danger très réel d'une confrontation commerciale appréhendée par des observateurs avertis de chaque côté de l'Atlantique. Je suis encouragé dans cette voie par le fait que Monsieur Malfatti, président de la Communauté économique européenne, a accepté mon invitation de venir au Canada au printemps.

J'ai attiré l'attention, à la réunion de l'OTAN, sur les répercussions qu'une telle confrontation peut avoir sur la solidarité des membres de l'Alliance et j'ai suggéré que les gouvernements faisant partie de l'OTAN devraient penser aux meilleurs moyens de collaborer à la poursuite du dialogue qui s'impose pour éviter les dangers que l'on redoute....

S/C